

Les revenus en agriculture

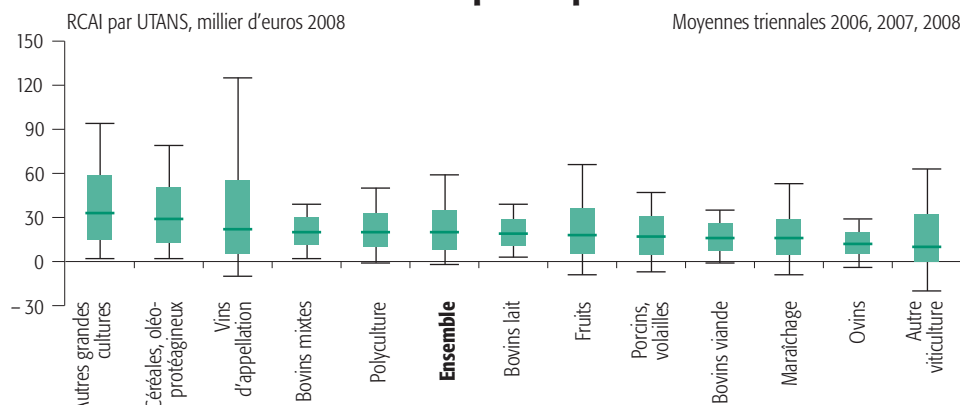
Fortes fluctuations et accroissement des disparités

La répartition des revenus en agriculture est très dispersée : en 2008, 16 % des exploitations sont déficitaires. Parmi celles ayant un revenu positif, la moitié des exploitations, aux revenus les plus faibles, ne se partagent que 17 % du revenu total alors que 18 % en reçoivent 50 %. Les fortes fluctuations des revenus de ces dernières années s'accompagnent d'une nette augmentation de leurs disparités.

En 2008, la moitié des exploitations agricoles professionnelles dégagent un résultat courant avant impôts (RCAI) annuel supérieur à 22 300 euros, valeur qui représente ainsi le revenu médian (voir définitions). Calculé par orientations technico-économiques (OTEX), le revenu médian s'échelonne entre 12 100 euros pour l'élevage ovin, caprin et 33 800 euros en grandes cultures. Les écarts entre orientations ont peu varié entre 2000 et 2006. Mais en 2007 et 2008, les facteurs conjoncturels ont modifié les positions respectives des différentes orientations.

En moyenne, sur les huit dernières années, ce sont les exploitations professionnelles spécialisées en vins d'appellation d'origine qui dégagent le RCAI le plus élevé (64 800 euros) ; *a contrario* le RCAI le plus faible est obtenu en élevage ovin, caprin et autres herbivores (22 600 euros). En 2008, le RCAI médian s'échelonne entre 4 100 euros pour les « petites » exploitations (12 à 24 hectares équivalent blé) et 90 300 euros pour les « très grandes » exploitations (plus de 375 hectares équivalent blé). La taille des exploitations étant un élément important dans la dispersion des revenus, la suite de l'étude porte sur les revenus rapportés aux actifs non salariés (UTANS, voir définitions).

Les orientations où le revenu est le plus élevé sont aussi celles où il est le plus dispersé



Note de lecture : le rectangle va du premier quartile (Q1) au troisième quartile (Q3) et est coupé par la médiane. Les segments mènent jusqu'aux extrêmes : le premier et le neuvième déciles (D1 et D9). Q1 représente le quart des exploitants au RCAI inférieur (Q3 les trois quarts) et D1 10 % des exploitants au RCAI inférieur (D9 90 %). Le RCAI par UTANS médian est ainsi de 29 K€ (moyenne sur les trois années 2006-2007-2008) pour les exploitations professionnelles spécialisées en céréales, oléagineux, protéagineux. Dans cette orientation les 10 % d'exploitations professionnelles ayant les plus faibles revenus présentent un RCAI par UTANS inférieur à 2 K€. Les 10 % d'exploitations ayant le meilleur résultat ont touché plus de 79 K€.

Des disparités de revenus par actif plus fortes en productions végétales qu'en productions animales

Le revenu (RCAI) médian par actif non salarié atteint 17 000 euros en 2008 pour l'ensemble des exploitations professionnelles. Le quart des exploitations les plus performantes dégage un revenu par actif supérieur à 32 200 euros contre moins de 5 400 euros par actif pour le quart des exploitations qui génèrent les plus faibles revenus. Le revenu médian par actif atteint 28 700 euros en grandes cultures, mais est inférieur à

Source : SSP - Rica

> 10 400 euros pour les éleveurs de bovins viande et d'ovins, caprins et autres herbivores. À ces différences entre spécialisations, s'ajoutent de très fortes disparités internes. Dans toutes les spécialisations, des revenus très élevés et des revenus très faibles coexistent, dans des proportions différentes. L'éventail des revenus est très ouvert en viticulture, en grandes cultures et en arboriculture fruitière pour l'année « 2007 » (moyenne des années 2006, 2007 et 2008 - voir graphique). L'écart entre le revenu plancher des 25 % ayant les revenus les plus élevés et le revenu plafond des 25 % ayant les revenus les plus faibles (*intervalle interquartile, voir définitions*) est respectivement de 50 000, 41 000 et 31 000 euros pour ces trois secteurs contre 26 000 euros toutes exploitations confondues. En revanche, en production animale, l'éventail est plus resserré : l'intervalle interquartile est de seulement 15 000 euros pour les éleveurs d'ovins, 18 000 et 19 000 respectivement pour les éleveurs de bovins lait et bovins viande et 26 000 euros pour les éleveurs de porcins, volailles. Le rapport entre le revenu plancher des 25 % ayant les revenus les plus élevés et le revenu plafond des 25 % ayant les revenus les plus faibles (*rapport interquartile, voir définitions*) est également particulièrement élevé en viticulture d'appellation et en arboriculture fruitière (respectivement 11,8 et 7,5). Ce ratio est minimal en viticulture courante, puisque plus de 30 % des

exploitations professionnelles y ont des revenus négatifs, et en élevage bovins lait où il vaut 2,7. Les disparités liées aux spécialisations et à la conjoncture agricole se reflètent dans les résultats régionaux, en fonction de la nature de leurs productions. Ainsi, les exploitations de Champagne-Ardenne, toutes orientations confondues, atteignent le revenu médian par actif le plus élevé (52 800 euros), malgré la chute de 41 % du RCAI de la viticulture d'appellation en 2008. Mais elles présentent aussi les revenus par actif non salarié (UTANS) les plus hétérogènes. Au contraire, c'est dans la région Aquitaine que le revenu médian est le plus faible, en raison notamment des mauvais résultats de la filière viticole en 2008 : le RCAI par actif moyen de la région (10 800 euros) y est en 2008 en forte chute (-39%). Dans l'orientation grandes cultures, la région Champagne-Ardenne affiche un revenu par UTANS médian d'environ 61 900 euros soit plus du double de la moyenne nationale.

En bovins viande, le RCAI par UTANS moyen s'élève en 2008 à 10 700 euros. Les régions à système d'élevage bovin viande naisseurs (Bourgogne, Limousin, Auvergne) dégagent un « meilleur » résultat (11 700 euros en moyenne) que les régions à système naisseurs-engraisseurs (9 700 euros).

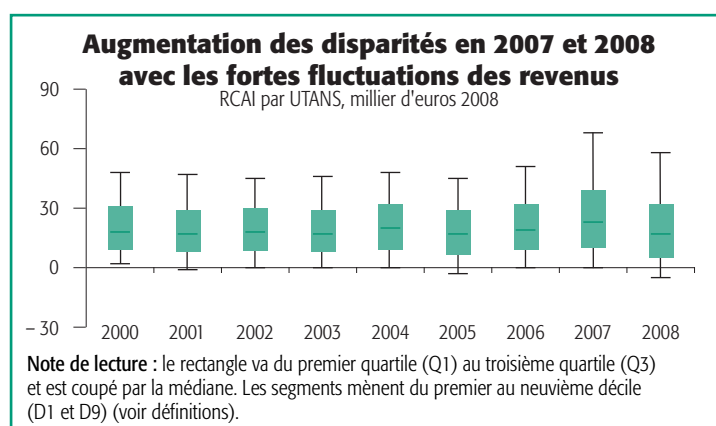
La hausse du revenu en 2007 puis sa baisse en 2008 s'accompagnent d'une progression des disparités

En 2008, 63 % des exploitations subissent une baisse de leur revenu. Depuis 2000 cette proportion oscillait entre 41 % et 56 %. La baisse en 2008 est même supérieure à 30 % pour 43 % des exploitations. En 2007, c'était le constat miroir : 59 % des exploitations avaient un revenu en hausse et la hausse était supérieure à 30 % pour 44 % des exploitations. Parallèlement à ces fluctuations importantes du revenu par actif, les disparités ont progressé de manière très nette en 2007 et

Pour en savoir plus...

■ Agreste Synthèse n° 122
août 2010

et le site internet du SSP :
www.agreste.agriculture.gouv.fr



Source : SSP - Rica

63 % des exploitations professionnelles ont vu leur revenu baisser entre 2007 et 2008 (en %)

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Baisse supérieure à 30 %	29	31	27	32	27	34	23	25	43
Baisse entre 30 et 0 %	22	22	19	22	18	23	20	16	20
Hausse entre 0 et 30 %	18	17	17	15	18	16	18	16	14
Hausse supérieure à 30 %	31	29	37	31	37	27	39	44	23

Champ : Exploitations présentes dans l'échantillon deux années consécutives. Évolution en valeur réelle par rapport à l'année précédente.

Source : SSP - Rica

Évolution de l'indice de Gini depuis 2000

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
RCAI	0,45	0,47	0,44	0,45	0,45	0,46	0,46	0,48	0,49
RCAI/UTANS	0,43	0,45	0,42	0,43	0,43	0,43	0,43	0,51	0,51

Source : SSP - Rica

> 2008. En effet, alors que, de 2000 à 2006, l'intervalle interquartile était resté assez stable (entre 21 300 euros et 23 300 euros), il a bondi en 2007 à 29 200 euros, et est resté élevé en 2008 à 26 900 euros. En 2007, la hausse exceptionnelle du prix des céréales avait d'une part gonflé le revenu des céréaliers, et d'autre part impacté négativement les filières animales par le biais des charges en alimentation du bétail. Ces deux mouvements expliquent en grande partie l'envolée de la dispersion. En 2008, les prix des céréales sont redescendus, mais le coût de l'énergie a provoqué des hausses de charge et donc des baisses de revenu pour une majorité d'exploitations. En 2000, la moitié des exploitations, celles aux plus faibles revenus (en enlevant les exploitations aux revenus négatifs), se partageaient 20% du revenu global ; elles n'en détiennent plus que 17% en 2008. À l'inverse, la moitié de ce revenu global revenait en 2000 à 20% des exploitations engendrant les plus hauts revenus et à seulement 18% en 2008. La concentration des revenus agricoles s'est donc renforcée entre 2000 et 2008 au profit des exploitations aux plus hauts revenus. L'indice de Gini, qui mesure cette concentration (voir définitions), est ainsi passé de 0,45 en 2000 à 0,49 en 2008. L'évolution est sensiblement la même lorsqu'il est calculé sur le résultat courant par actif non salarié.

Des revenus par actif liés à la taille de l'exploitation

Un peu plus de 16 % des exploitations ont été déficitaires en 2008. Depuis 2000, cette

proportion n'avait jamais été aussi importante. Toutes les orientations sont concernées, même celles où les revenus médians ont été plutôt élevés. La part d'exploitations déficitaires varie de 8% dans l'orientation bovins lait à 30% en « autre viticulture » pour l'année 2008 – orientation où cette part est supérieure à 30% depuis la crise viticole de 2005-2006, atteignant même un pic à 39% en 2005. L'orientation bovins lait est une des orientations où les exploitations déficitaires sont en général moins nombreuses. Mais la chute brutale du cours du lait en fin d'année 2008 a très certainement gonflé la proportion d'exploitations déficitaires en 2009. De nombreux facteurs sont corrélés avec le fait d'être en déficit : la spécialisation, la région, la taille, le taux d'endettement, la production brute à l'hectare... Une analyse « toutes choses égales par ailleurs » permet d'étudier l'impact d'une caractéristique donnée, une fois isolée l'influence de toutes les autres. Elle confirme la forte corrélation entre

la spécialisation de l'exploitation et le risque de revenu négatif. Ainsi, le déficit est avant tout lié à l'orientation de l'exploitation : à autres caractéristiques identiques, en 2008, le risque de résultat négatif est moindre pour une exploitation de grandes cultures ou de bovins lait que pour une exploitation de viticulture courante. Plus la taille de l'exploitation exprimée en SAU est importante et plus la production brute par hectare est élevée, et plus le risque de déficit est faible. Toutes choses égales par ailleurs, le risque est trois fois moins important pour les 20% d'exploitations les plus grandes que pour les 20% d'exploitations les plus petites. Ce rapport passe à huit pour les 20% d'exploitations détenant les plus importantes productions brutes à l'hectare et à six pour les 20% d'exploitations détenant les plus faibles taux d'endettement.

Tayeb SAADI

SSP - Bureau des statistiques
sur les productions et
les comptabilités agricoles

Le Réseau d'information comptable agricole (RICA)

■ Mis en œuvre en France depuis 1968, le RICA est une enquête réalisée dans les États membres de l'Union européenne selon des principes et des règles communs. Les données de base sont recueillies à partir d'une fiche d'enquête comprenant la comptabilité agricole de l'exploitation et d'autres données technico-économiques. Cette enquête, réalisée par sondage, permet d'analyser le fonctionnement microéconomique des exploitations agricoles et de suivre particulièrement l'évolution des résultats, des charges et des capitaux engagés dans ces exploitations.

■ Le RICA couvre l'ensemble des exploitations agricoles « professionnelles », au sens statistique, c'est-à-dire d'une dimension économique supérieure à 9 600 écus (soit 12 hectares-équivalent-blé) et employant au moins 0,75 UTA. Cet ensemble correspond, d'après l'enquête sur la structure des

exploitations agricoles en 2007, à 326 000 exploitations en France sur un total de 507 000 exploitations. La production des exploitations agricoles appartenant au champ de l'enquête représente 95% du potentiel de production (exprimé en MBS) du secteur agricole. L'échantillon 2008 comprend 7 463 exploitations.

■ La très grande diversité des exploitations agricoles a toujours rendu indispensable leur classification. La statistique agricole européenne, et française en particulier, utilise depuis 1978 une typologie fondée sur l'OTEX (orientation technico-économique des exploitations) et la CDEX (classe de dimension économique des exploitations). La détermination de l'OTEX et de la CDEX d'une exploitation se fait à partir de données physiques, surfaces des différentes productions végétales et effectifs des différentes catégories d'animaux.

Dispersion du résultat courant avant impôts par unité de travail non salarié selon les orientations (millier d'euros 2008)							
Orientation	D1	Q1	Médiane	Q3	D9	Moyenne	RCAI négatif en %
2008							
Grandes cultures	- 3	+ 10	29	55	83	35	12
Céréales, oléagineux, protéagineux	- 3	+ 9	27	49	79	33	13
Autres grandes cultures	- 2	+ 14	33	64	95	41	11
Maraîchage, horticulture	- 11	+ 4	15	30	49	15	20
Vins d'appellation d'origine	- 11	+ 3	23	50	106	35	20
Autre viticulture	- 17	- 1	12	33	65	20	30
Fruits	- 13	+ 2	18	39	69	24	22
Bovins lait	+ 1	+ 10	19	28	38	20	8
Bovins viande	- 6	+ 2	10	20	28	11	20
Bovins lait, élevage et viande	- 2	+ 8	17	28	37	19	12
Ovins, autres herbivores	- 9	+ 1	9	16	26	10	23
Porcins, volailles	- 11	+ 0	12	25	40	13	25
Polyculture, polyélevage	- 4	+ 6	16	30	47	21	15
Ensemble	- 5	+ 5	17	32	58	23	16
2007							
Grandes cultures	+ 9	+ 22	40	68	104	49	5
Céréales, oléagineux, protéagineux	+ 9	+ 23	41	69	102	50	5
Autres grandes cultures	+ 8	+ 19	37	64	109	48	6
Maraîchage, horticulture	- 7	+ 5	16	29	60	18	16
Vins d'appellation d'origine	- 10	+ 7	23	59	147	45	18
Autre viticulture	- 19	- 4	10	34	73	25	32
Fruits	- 10	+ 3	16	35	60	25	21
Bovins lait	+ 5	+ 12	21	31	43	23	5
Bovins viande	- 1	+ 6	17	26	35	16	11
Bovins lait, élevage et viande	+ 6	+ 13	22	33	44	24	7
Ovins, autres herbivores	- 2	+ 6	13	22	30	14	14
Porcins, volailles	- 12	+ 4	15	27	41	15	18
Polyculture, polyélevage	+ 2	+ 13	24	39	59	28	7
Ensemble	+ 0	+ 10	23	39	68	30	10
2006							
Grandes cultures	- 1	+ 9	22	39	61	28	11
Céréales, oléagineux, protéagineux	- 1	+ 8	20	36	56	25	11
Autres grandes cultures	- 1	+ 12	28	49	77	35	11
Maraîchage, horticulture	- 8	+ 7	17	29	51	20	15
Vins d'appellation d'origine	- 10	+ 4	21	55	123	37	20
Autre viticulture	- 24	- 3	8	29	51	18	32
Fruits	- 2	+ 9	21	35	67	27	15
Bovins lait	+ 2	+ 10	18	27	35	19	7
Bovins viande	+ 5	+ 13	22	33	42	24	2
Bovins lait, élevage et viande	+ 2	+ 13	21	30	36	21	5
Ovins, autres herbivores	+ 0	+ 7	15	22	32	15	10
Porcins, volailles	+ 3	+ 12	22	40	60	29	6
Polyculture, polyélevage	+ 0	+ 10	19	30	43	22	10
Ensemble	+ 0	+ 9	19	32	51	24	10

Source : SSP - Rica

Quelques définitions

- **UTANS** : unité de travail annuel non salarié.
- **RCAI** : résultat courant avant impôt, solde entre le produit total (produit brut agricole + produits divers dont subventions) et les charges courantes (y compris amortissements).

Les indicateurs de dispersion :

- **La médiane** coupe la population en deux groupes d'effectifs égaux. Ainsi, la moitié des exploitations présente un résultat par UTANS inférieur à 17 000 euros en 2008. **Les quartiles** divisent la population en quatre groupes d'ef-

fectifs égaux. Un quart des exploitations a un résultat par UTANS inférieur à 5 000 euros en 2008 (1^{er} quartile Q1) et la même proportion a un résultat supérieur à 32 000 euros (3^e quartile Q3). Le 2^e quartile Q2 est égal à la médiane. **Les neuf déciles** séparent la population en dix groupes d'effectifs égaux. **L'intervalle inter-quartile** est la différence entre le premier et le troisième quartile (Q3 - Q1). C'est une mesure de la dispersion des données d'une variable. On définit de même **l'intervalle inter-décile** comme la différence entre le premier et le neuvième décile (D9 - D1). Les **rapports inter-**

quartiles (Q3/Q1) et inter-déciles (D9/D1) sont également des indicateurs de dispersion.

- **L'écart type** mesure la dispersion d'une série de valeurs autour de sa moyenne. Plus il est faible, plus la série est homogène.

- **Le coefficient de Gini** mesure le degré d'inégalité de la distribution des revenus. C'est un nombre variant de 0 à 1, où 0 signifie l'égalité parfaite (tout le monde a le même revenu) et 1 signifie l'inégalité totale (une personne a tout le revenu, les autres n'ont rien). Les revenus négatifs sont retirés du calcul.